

Communiqué de presse

Embargo: 2.10.2025, 8h30

05 Prix

Indice suisse des prix à la consommation en septembre 2025

Les prix à la consommation ont diminué de 0,2% en septembre

En septembre 2025, l'indice des prix à la consommation (IPC) a baissé de 0,2% par rapport au mois précédent, pour s'établir à 107,5 points (décembre 2020 = 100). Par rapport au mois correspondant de l'année précédente, le renchérissement s'est chiffré à +0,2%. Ces chiffres ont été établis par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

La baisse de 0,2% par rapport au mois précédent s'explique par plusieurs facteurs, dont la diminution des prix pour la parahôtellerie et l'hôtellerie ainsi que pour les voyages à forfait internationaux et les transports aériens. Ont également diminué les prix de la location de véhicules personnels. En revanche, ont augmenté les prix des tricots pour femmes et pour hommes, tout comme ceux des baies et des meubles de séjour et de bureau.

Résultats principaux septembre 2025	Niveau de l'indice Base déc. 2020 = 100	Variation en % par rapport au mois précédent	Variation en % par rapport à septembre 2024
IPC: Total	107,5	-0,2	+0,2
- Inflation sous-jacente *	105,7	-0,2	+0,7
- Produits indigènes	107,4	-0,3	+0,6
- Produits importés	107,3	-0,1	-0,9

* Inflation sous-jacente 1: total sans produits frais et saisonniers, énergie et carburants

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)

En septembre 2025, l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) de la Suisse se situait à 107,55 points (base 2015 = 100), ce qui représente une variation de -0,3% par rapport au mois précédent et de +0,0% par rapport au même mois de l'année précédente.

L'IPCH est un indicateur de renchérissement supplémentaire établi selon une méthodologie commune aux pays membres de l'Union européenne (UE). Il permet de comparer le renchérissement en Suisse avec celui des pays européens.

Les résultats sont publiés par Eurostat, l'office statistique de l'UE, selon un calendrier préétabli. L'OFS publie un comparatif entre le renchérissement en Suisse et en Europe sur le site www.ipch.bfs.admin.ch. Une note méthodologique ainsi que la pondération 2025 du panier-type de l'IPCH suisse y sont également disponibles.

Les IPCH des autres pays européens du mois de septembre 2025 seront publiés par Eurostat le 17 octobre 2025. Retrouvez tous les résultats des IPCH sur le site internet d'Eurostat à l'adresse suivante: <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/hicp>

Renseignements

Info IPC, OFS, Section Prix, tél.: +41 58 463 69 00, e-mail: LIK@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.ipc.bfs.admin.ch

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Les résultats de l'IPC ont été envoyés quatre jours ouvrés avant leur publication à la Banque nationale suisse (BNS), comme l'exigent la législation en vigueur et les tâches de politique monétaire de cette dernière. Les agences de presse ont reçu ce communiqué avec un embargo de 15 minutes.

En raison de l'établissement des prévisions conjoncturelles et de l'estimation trimestrielle du PIB, le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) reçoit également les résultats quatre jours ouvrés avant leur publication.

Indices et variations en septembre 2025

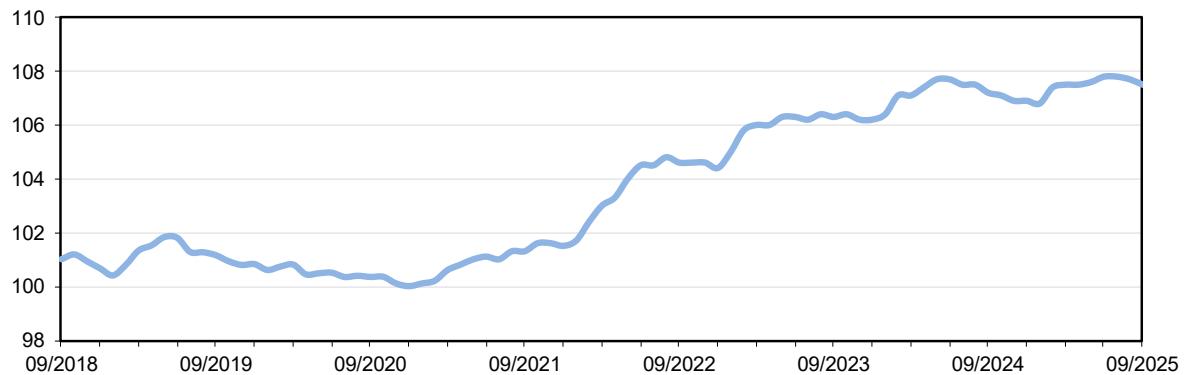
Position	Poids en %	Indice	Variation en % par rapport		Contribution à la variation par rapport au mois précédent
			au mois précédent	à septembre 2024	
Total	100,000	107,5	-0,2	0,2	-0,220
Groupes principaux					
Alimentation et boissons non alcoolisées	10,366	107,0	-0,4	-0,8	-0,037
Boissons alcoolisées et tabacs	2,548	106,2	0,0	0,8	-0,001
Habillement et chaussures	2,601	101,9	1,6	-0,1	0,040
Logement et énergie	27,000	114,4	0,0	0,7	0,004
Équipement ménager et entretien courant	3,113	104,3	-0,1	-0,5	-0,005
Santé	15,637	98,3	0,0	0,0	-0,007
Transports	11,252	109,0	-0,5	-1,5	-0,059
Communications	2,592	97,7	-0,6	0,0	-0,016
Loisirs et culture	8,875	109,8	-0,1	1,9	-0,006
Enseignement	0,789	106,3	0,0	2,6	0,000
Restaurants et hôtels	9,470	110,5	-1,2	1,3	-0,111
Autres biens et services	5,757	104,3	-0,4	-0,4	-0,022
Type de produits					
Biens	38,076	107,2	-0,1	-1,6	-0,033
Biens non durables	24,969	109,8	-0,3	-2,0	-0,076
Biens semi-durables	4,957	103,1	0,7	-0,3	0,034
Biens durables	8,150	102,1	0,1	-1,3	0,010
Services	61,924	107,2	-0,3	1,4	-0,187
Services privés	51,201	108,3	-0,4	1,6	-0,191
Services publics	10,723	102,5	0,0	0,5	0,004
Provenance des produits					
Produits indigènes	77,083	107,4	-0,3	0,6	-0,198
Produits importés	22,917	107,3	-0,1	-0,9	-0,022
Classifications supplémentaires					
Santé	15,637	98,3	0,0	0,0	-0,007
Indice sans santé	84,363	109,3	-0,3	0,3	-0,213
Loyer du logement	19,889	110,3	0,0	1,9	0,000
Indice sans loyer du logement	80,111	106,8	-0,3	-0,2	-0,220
Produits pétroliers	2,352	125,9	-0,1	-4,9	-0,001
Indice sans produits pétroliers	97,648	107,0	-0,2	0,4	-0,219
Tabacs	1,625	106,9	0,1	2,4	0,002
Indice sans tabacs	98,375	107,5	-0,2	0,2	-0,222
Boissons alcoolisées	1,941	106,6	-0,1	-0,4	-0,003
Indice sans boissons alcoolisées	98,059	107,5	-0,2	0,2	-0,217
Habillement et chaussures	2,601	101,9	1,6	-0,1	0,040
Indice sans habillement et chaussures	97,399	107,6	-0,3	0,2	-0,260
Prix administrés	25,618	104,5	0,0	-0,5	0,000
Indice sans prix administrés	74,382	108,5	-0,3	0,5	-0,220
Inflation sous-jacente 1 ¹	89,698	105,7	-0,2	0,7	-0,165
Produits frais et saisonniers	4,818	109,2	-1,1	-1,3	-0,056
Energie et carburants	5,484	135,5	0,0	-6,2	0,001
Inflation sous-jacente 2 ²	67,037	107,7	-0,2	0,8	-0,165

¹ inflation sous-jacente 1 = Total sans produits frais et saisonniers, énergie et carburants² inflation sous-jacente 2 = inflation sous-jacente 1 sans produits dont les prix sont administrés

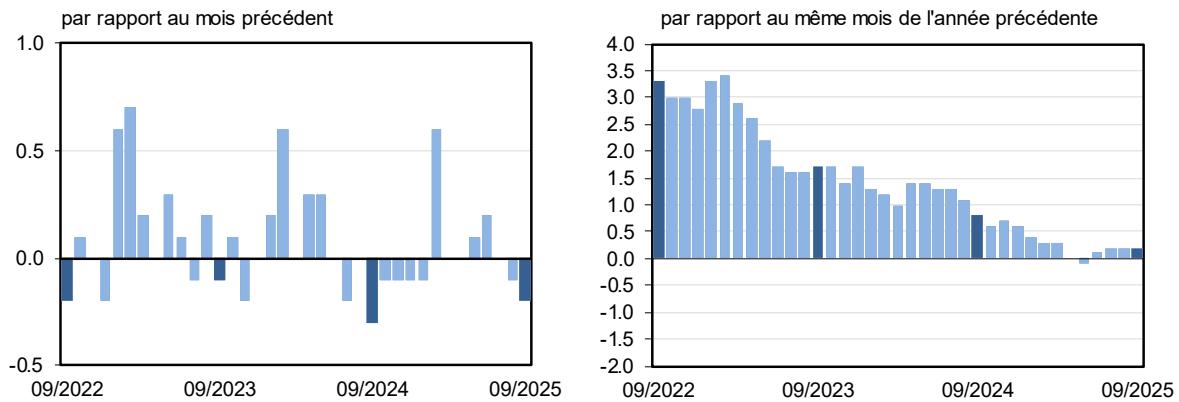
Contributions importantes à la variation de l'indice global en septembre 2025

Positions	Contribution à la variation de l'indice global par rapport à l'enquête précédente	Poids en %	Indice	Variation par rapport au mois précédent en %	Variation par rapport au même mois de l'année précédente en %
Parahôtellerie	-0,069	0,633	98,6	-11,5	2,4
Hôtellerie	-0,045	1,572	124,2	-2,6	1,4
Location de véhicules personnels	-0,030	0,196	91,8	-13,2	0,8
Transports aériens	-0,025	0,743	147,2	-3,4	0,7
Voyages à forfait internationaux	-0,021	1,942	146,6	-1,0	4,9
Produits de soins du visage et maquillage	-0,016	0,217	107,9	-6,8	-6,6
Communication réseau mobile	-0,013	0,998	107,3	-1,2	1,0
Légumes-fruits	-0,008	0,205	126,8	-2,8	-3,0
Volaille	-0,006	0,366	100,3	-1,7	-2,9
Oignons et poireaux	-0,006	0,085	97,3	-6,1	-4,1
Bière (commerce de détail)	-0,005	0,180	101,9	-3,1	-2,1
Produits alimentaires prêts à l'emploi	-0,005	0,268	104,3	-1,7	-1,9
Boissons sucrées	-0,005	0,260	102,0	-1,9	-2,8
Matériel sanitaire	-0,005	0,235	80,8	-2,0	-6,3
Produits de soins pour les cheveux	-0,005	0,080	107,5	-5,6	-6,6
Produits de soins pour le corps	-0,005	0,224	106,2	-2,0	-2,1
[...]					
Viande de boeuf	0,006	0,398	107,3	1,6	1,0
Meubles de chambre à coucher	0,006	0,295	106,8	2,2	-0,5
Cours de loisirs	0,006	0,768	113,0	0,7	0,7
Baies	0,009	0,169	93,1	6,7	-10,5
Tricots pour hommes	0,009	0,138	104,1	6,5	0,3
Meubles de séjour et de bureau	0,009	0,333	108,5	2,7	0,4
Tricots pour femmes	0,022	0,236	105,9	10,3	-1,0

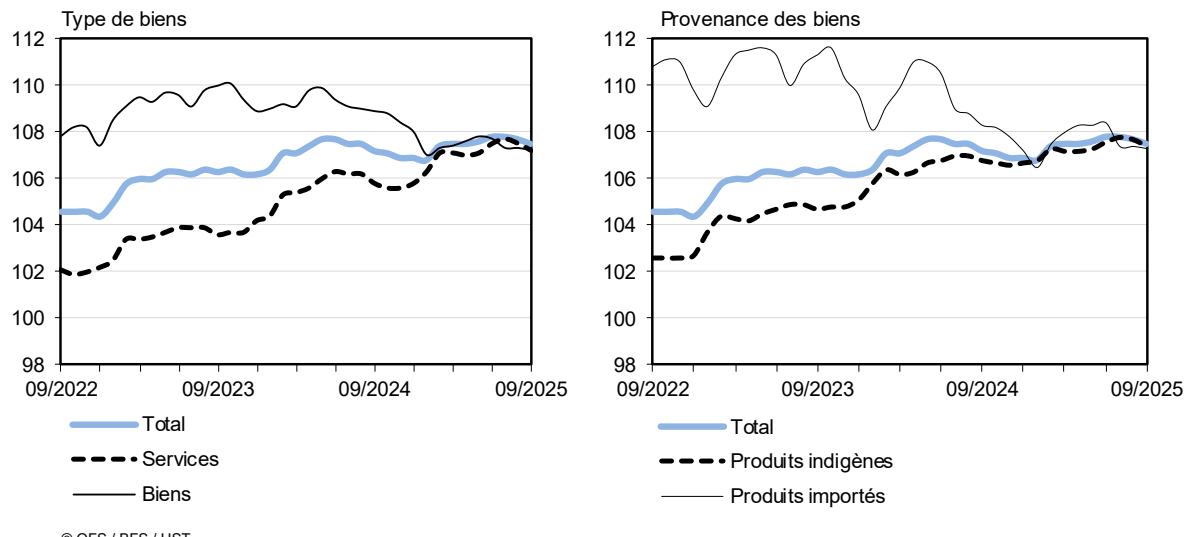
G1 Indice des prix à la consommation (décembre 2020 = 100): évolution de l'indice



G2 Indice des prix à la consommation: variation en %



G3 Indice des prix à la consommation (décembre 2020 = 100): type et provenance des biens



La résistance industrielle de la Suisse doit beaucoup à la pharma

CONJONCTURE La politique douanière de Donald Trump met en évidence la dépendance économique de la Suisse à l'industrie pharmaceutique. D'abord épargné par les taxes, le secteur est désormais la cible du président américain, et cela pourrait coûter beaucoup plus que quelques emplois

ÉTIENNE MEYER-VACHERAND

En comparaison européenne, la contribution de l'industrie au PIB suisse (produit intérieur brut) reste particulièrement élevée (24,7% en 2024). A l'exception de l'Allemagne, elle reste supérieure à celle de ses voisins. Une preuve que la Suisse est parvenue à maintenir un secteur secondaire fort et un point positif à l'heure où de nombreux pays européens cherchent à se réindustrialiser. Cette résistance repose en grande partie sur l'industrie pharmaceutique.

Entre 2008 et 2018, l'industrie pharmaceutique a contribué à un tiers de la croissance réelle du PIB, souligne l'institut KOF (Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ) dans un article paru le 25 septembre. Un niveau qu'aucun autre secteur n'a atteint en Suisse. Et, surtout, le poids de la pharma s'est accru durant les dernières décennies. Selon les données de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières, la valeur des exportations des industries pharmaceutiques et chimiques helvétiques a été multipliée par 8 entre 1990 et 2024. Sur cette même période, celles des exportations de machines et de l'horlogerie, deux autres piliers de l'industrie suisse, l'ont été respectivement par 1,3 et 4,2.

Les décisions douanières de Donald Trump ont mis en évidence cette dépendance helvétique à la pharma. Les 39% de droits de douane annoncés le 1er août

sont justifiés par le déséquilibre de la balance commerciale avec les Etats-Unis, largement en faveur de la Suisse. En 2024, cet excédent commercial s'élevait à 38,5 milliards de francs. La domination des produits pharmaceutiques dans les exportations helvétiques présente à l'échelle mondiale, est encore plus marquée avec les Etats-Unis. Les médicaments représentent environ 60% des exportations outre-Atlantique.

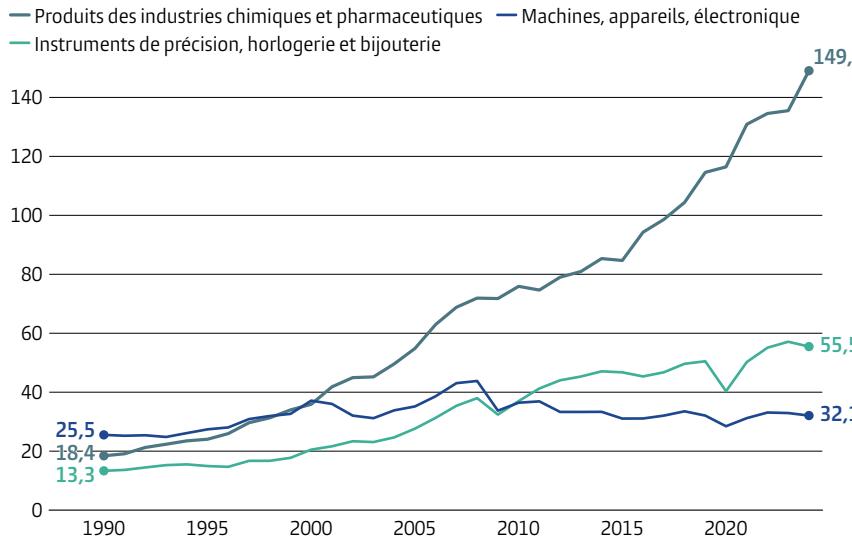
Exportations en baisse et recul du PIB

Jusqu'à présent, les produits pharmaceutiques ont été épargnés par les droits de douane. Ce qui n'a pas empêché la valeur des exportations du secteur de baisser depuis le début de l'année. Selon le Seco, au deuxième trimestre, les exportations des produits chimiques et pharmaceutiques ont diminué de 9,6%, soit un recul de 4,2 milliards de francs. A noter, les comparaisons mensuelles sont faussées par une forte augmentation des exportations en début d'année, vers les Etats-Unis en particulier, en prévision des annonces de Donald Trump.

Le 26 septembre, le président américain a néanmoins annoncé son intention de taxer à hauteur de 100% les médicaments protégés par des brevets à partir du 1er octobre. Les détails de cette mesure sont encore flous, Donald Trump ayant affirmé que les entreprises construisant des sites de production aux Etats-Unis seraient épargnées. Une situation dans laquelle se trouvent Roche et Novartis. La question de l'impact de ces droits de douane sur la pharma helvétique reste donc entière. Le géant américain Pfizer et la Maisonneuve-Blanche ont annoncé ce 30 septembre un plan prémunissant la société contre ces surtaxes, en échange de baisses de prix sur certains de ses médi-

UNE PLACE PRÉPONDÉRANTE POUR LES PHARMACEUTIQUES

Exportations en milliards de francs



Graphique: E. M.-V. | Source: Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières

cements. Pour le moment, ni Roche, ni Novartis ne semblent être parvenus à un tel accord.

Des emplois concentrés dans certains cantons

Selon le KOF, dans un scénario où des droits de douane de 39% seraient appliqués aux exportations suisses, pharma incluse, il faudrait s'attendre à un recul du PIB de près de 0,7%. Soit une perte de revenu de près de 700 francs en moyenne par personne et par an, souligne l'institut. Des taxes encore plus importantes sur le secteur pharmaceutique pourraient donc renforcer cet effet négatif.

Face aux menaces de Donald Trump, les grandes entreprises pharmaceu-

que d'autres à cette industrie. Rien d'étonnant à ce que les autorités bâloises se montrent particulièrement actives sur le dossier. Comme le rapportait le *Blick*, elles entendent mettre la pression sur le Conseil fédéral pour qu'il protège la branche, pointant le risque de pertes fiscales.

A titre de comparaison, l'industrie des machines représente pas loin de 330 000 emplois en Suisse selon sa faîtière Swissmem, mais la sous-branche des technologies médicales pèse pour 70 000 emplois. A noter également, que selon une étude réalisée par l'institut BAK Economics à la demande de la faîtière Interpharma, le nombre d'emplois indirects générés par l'industrie pharmaceutique s'élève à 250 000.

Un tiers des dépenses en R&D

Une concentration de la production pharma aux Etats-Unis pourrait coûter à la Suisse plus qu'un déclin de l'industrialisation. Le développement du secteur doit beaucoup à ses capacités d'innovation. La place bâloise est née à la fin du XIXe siècle de l'implantation d'entreprises actives dans la chimie, notamment les colorants comme Ciba-Geigy (future Novartis) ou Sandoz, ensuite passées à la pharmaceutique, puis aux biotechnologies.

En 2025, les entreprises privées ont consacré 18 milliards de francs de dépense en recherche et développement, dont un tiers (5,5 milliards) a été investi par la pharma. Si les créations d'usines se concentrent sur le sol américain, une partie des capacités de recherche pourraient faire de même. De jeunes pousses nées en Suisse pourraient aussi être davantage tentées de poursuivre leur croissance aux Etats-Unis, qui restent par ailleurs le premier marché mondial du médicament. ■

Le vrai-faux retour de l'inflation dans la zone euro

La hausse des prix a atteint 2,2 % le mois dernier sur un an dans la zone euro, contre 2 % en août. En cause, une moindre baisse des prix de l'énergie plutôt qu'une nouvelle dynamique de hausse des prix.



L'inflation évolue depuis quelques mois de façon différente selon les pays. C'est particulièrement le cas dans les deux plus grosses économies de la zone euro, l'Allemagne et la France. (Daniel Bockwoldt/Zuma-reo)

Par **Guillaume de Calignon, Guillaume Benoit**

Publié le 1 oct. 2025 à 12:19 | Mis à jour le 1 oct. 2025 à 16:18

Voilà un vrai-faux retour de l'augmentation des prix. C'est vrai, factuellement : l'inflation est remontée un petit peu au mois de septembre dans la zone euro. La hausse des prix a atteint 2,2 % le mois dernier sur un an, alors qu'en août, elle s'établissait à 2 %. Pas de drame donc, puisque le mandat de la Banque centrale européenne (BCE) précise que la cible d'inflation est de « 2 % à moyen terme ».

Les évolutions des prix de l'alimentation et des services restent supérieures à 3 % sur un an, tandis que la baisse des prix de l'énergie est moindre qu'au cours des derniers mois.

Le facteur énergétique, d'abord, explique la remontée de l'inflation à la fin de l'été. Il s'agit donc d'un effet de base, plus que d'une nouvelle dynamique de hausse des prix qui s'installe.

Pas de retour de l'inflation

Difficile donc de dire que l'inflation est de retour. « Les prix de l'énergie ont recommencé à baisser et la vigueur de l'euro contribue actuellement à la baisse des prix à l'importation. Par ailleurs, la croissance des salaires devrait encore ralentir au cours des prochains trimestres. Cette tendance devrait atténuer les pressions inflationnistes en 2026 », estime Bert Colijn, économiste chez ING, dans une note publiée ce mercredi. Ce dernier s'attend à ce que l'inflation repasse sous la barre des 2 % dans les prochains mois.

LIRE AUSSI :

- EN CHIFFRES – Télétravail, inflation... les Européens vont moins souvent au restaurant, mais dépensent plus

L'autre fait qui mérite d'être remarqué : l'inflation évolue depuis quelques mois de façon différente selon les pays. C'est particulièrement le cas dans les deux plus grosses économies de la zone euro, l'Allemagne et la France.

L'inflation repart à la hausse dans la zone euro en septembre mais reste contenue en France

Indice des prix à la consommation harmonisé, en %, glissement annuel



SOURCE : EUROSTAT

De l'autre côté du Rhin, les prix ont grimpé de 2,4 % le mois dernier sur un an. Pourtant, l'activité allemande patine. La croissance devrait atteindre à peine 0,2 % cette année, l'économie de notre voisin ne crée plus d'emplois et le chômage augmente. **Le pays comptait plus de 3 millions de personnes à la recherche d'un emploi en août**, un plus haut depuis dix ans.

Statu quo à la BCE

En France en revanche, l'inflation ne s'est élevée qu'à 1,1 % au mois de septembre du fait du contrecoup des Jeux Olympiques de Paris, d'une demande qui reste anémique et d'une tendance à épargner des Français qui s'accentue dans un contexte de fort déficit public, de crise politique et de débat sur les hausses d'impôts.

« Les tensions inflationnistes persistent manifestement en Allemagne, tandis qu'à l'inverse la France conserve les caractéristiques d'une déflation prolongée, des distorsions que la hausse de 8 % du salaire minimum l'an prochain outre-Rhin est en mesure d'accentuer », estime l'économiste Véronique Riche-Flores dans une étude. Ce qui tend à faire penser que la politique monétaire sera plutôt accommodante pour l'Allemagne mais restrictive pour l'Hexagone dans les prochains trimestres.

Tout indique en effet que la BCE est confortée dans sa décision de **conserver le statu quo** sur sa politique monétaire. Sa présidente, **Christine Lagarde**, l'a réaffirmé dans un discours mardi à Helsinski. « Les risques pour l'inflation semblent assez maîtrisés dans les deux sens, a déclaré la Française. Avec des taux directeurs désormais à 2 %, nous sommes bien placés pour réagir si ces risques évoluent, ou si de nouveaux chocs menaçant notre objectif apparaissent. »

Les conséquences des droits de douane

Une position partagée par l'économiste en chef de l'institution de Francfort, Philip Lane, qui parle d'un « horizon particulièrement bénin ». Autrement dit, pas question pour la BCE de surréagir à une légère accélération de l'inflation en relevant le loyer de l'argent lors de sa réunion du 30 octobre. D'autant que les économistes de la BCE prévoient que la hausse des prix ne devrait atteindre que 1,7 % l'an prochain et 1,9 % en 2027.

Mais il ne faut pas s'attendre non plus à ce qu'elle procède à des baisses de taux « préemptives » pour donner un coup de fouet à l'économie européenne et relancer une inflation qui repasserait sous sa cible de 2 %. En tout cas, pas tant que les conséquences de la hausse des droits de douane américains ne se seront pas entièrement fait sentir. « Une baisse préventive des taux n'est pas justifiée, car les risques de désinflation, principalement liés aux exportations et au taux de change euro-dollar, ne se sont pas encore concrétisés de manière tangible », estime Christophe Boucher, chez ABN AMRO.

Plus que l'évolution des prix au cours des prochaines semaines - les banquiers centraux avaient averti depuis le début de l'année que le chemin de la désinflation serait cahoteux au deuxième semestre -, c'est la mise à jour des projections économiques de la BCE en décembre qui sera déterminante. Elles donneront en effet un premier aperçu des estimations sur la croissance et l'inflation en 2028.

Guillaume Benoît et Guillaume de Calignon

COMMERCE INTERNATIONAL

Comment la guerre tarifaire de Trump déstabilise le commerce mondial



Manifestation de la Confédération coréenne des syndicats contre la politique tarifaire de Donald Trump envers la Corée du Sud, à Séoul, le 30 septembre. AHN YOUNG-JOON/AP

Julien Bouissou

Il y a six mois, le 2 avril, le président américain dévoilait ses « droits de douane réciproques » sur le reste du monde. Depuis, le multilatéralisme bâti après la seconde guerre mondiale se fissure

C'est une guerre sans fin. Six mois après le 2 avril, décrété « jour de la libération » par Donald Trump, l'offensive douanière américaine se poursuit. Le jeudi 25 septembre, le président américain a annoncé de nouveaux droits de douane s'élevant jusqu'à 100 % sur les meubles, les poids lourds et les médicaments brevetés. Un mois plus tôt, le 27 août, c'est l'Inde qui a été visée par une taxe de 50 % sur ses importations, car Washington lui reproche de soutenir la Russie dans ses efforts de guerre en lui achetant son pétrole.

Lorsque le locataire de la Maison Blanche les a dévoilées, le 2 avril, les droits de douane étaient alors présentés comme « *réciproques* » : ils avaient pour but de réduire le déficit commercial américain, qui a atteint le chiffre record de 1 200 milliards de dollars (plus de 1 023 milliards d'euros) en 2024, soit 4 % du PIB, assurait Washington. Depuis, ils sont aussi devenus une arme au service des intérêts géopolitiques et économiques des Etats-Unis. Quel que soit le grief, la même menace est toujours brandie. L'Union européenne (UE) impose, fin septembre, une amende record de 2,95 milliards de dollars à Google ? Le président américain laisse entendre qu'il ripostera en taxant les importations européennes. Le 12 septembre, l'ex-président brésilien Jair Bolsonaro, allié de M. Trump, est condamné à vingt-sept ans de prison dans son pays pour tentative de coup d'Etat après sa défaite lors de l'élection présidentielle en 2022 ? Une surtaxe de 50 % est imposée sur les produits brésiliens.

Instruments du « Make America Great Again », les droits de douane inciteraient les entreprises étrangères à ouvrir des usines sur le sol américain et à créer des emplois, argue également Washington. De fait, les annonces d'investissements se sont multipliées ces derniers mois, du fabricant de semi-conducteurs Nvidia, qui a promis d'investir 500 milliards de dollars aux Etats-Unis au cours des quatre prochaines années, au laboratoire français Sanofi, qui s'est engagé sur la somme de 20 milliards de dollars.

« Rien à voir avec la réalité »

Mais, selon une étude du très conservateur et libéral American Enterprise Institute publiée le 24 septembre, même avec des droits de douane élevés, les emplois dans le secteur manufacturier ne dépasseront jamais 9 % de la population active américaine, très en deçà des niveaux enregistrés dans les années 1960, où ils atteignaient

26 %. Avec l'automatisation des chaînes de production, les usines créent moins d'emplois, et la main-d'œuvre qualifiée est difficile à trouver aux Etats-Unis.

M. Trump soutient également que ses mesures serviraient à alléger la dette. Il cite régulièrement une étude du Congrès américain selon laquelle les recettes rapportées par les droits de douane (qui frôlaient en moyenne, à la fin août, 20 %, soit le niveau le plus élevé depuis les années 1930) permettraient de réduire la dette publique de 4 000 milliards de dollars sur dix ans. Mais les droits de douane n'ont rapporté pour l'instant que 77 milliards de dollars (sur l'année fiscale 2025), soit 2 % du budget total.

« Les annonces de M. Trump n'ont souvent rien à voir avec la réalité », relativise un haut fonctionnaire de la Commission européenne. Richard Baldwin, professeur d'économie internationale de l'IMD Business School à Lausanne, va plus loin : il estime que le président américain « utilise les chiffres des droits de douane comme des confettis » : il les jette en l'air pour attirer l'attention, puis les laisse tomber en les oubliant. « Il lance des menaces de taxes spectaculaires et des ultimatums tonitruants, pour ensuite les retirer et faire comme si elles n'avaient jamais existé », résume M. Baldwin.

Au reste, les exemptions de taxes douanières sont nombreuses. Celles-ci concernent près de 50 % des importations américaines, selon les calculs de M. Baldwin. Les droits de douane de 39 % imposés à la Suisse ? Ils ne s'appliquent en réalité qu'à 10 % des exportations helvétiques, car l'or et les médicaments en sont exemptés. Idem pour les exportations indonésiennes de cacao, de caoutchouc et d'huile de palme, qui échappent aux surtaxes américaines.

Au cours des six derniers mois, les pays attachés au multilatéralisme et aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont bien été tentés de former une coalition pour mieux résister aux assauts protectionnistes de Washington. « La réponse individuelle a une portée limitée, seule une coalition coordonnée (UE, Canada, Mexique, Brésil, Corée du Sud) peut exercer une pression économique significative sur les Etats-Unis », écrivaient, en avril, plusieurs économistes dans une note de l'Institut Kiel, basé en Allemagne

L'Europe plie, la Chine riposte

Mais M. Trump a pulvérisé tout espoir en emmenant ses adversaires sur d'autres terrains que celui du commerce. Avec l'UE, il a mis son soutien à l'Ukraine dans la balance. Vis-à-vis du Japon, il menace de remettre en question l'alliance militaire qui protège l'Archipel dans un environnement régional instable. Une stratégie du « diviser pour mieux gagner » qui s'est révélée efficace.

Face au rouleau compresseur Donald Trump, l'UE a plié, divisée entre ceux qui souhaitaient une réponse ferme mais sans avoir grand-chose à perdre en cas de guerre commerciale, à l'instar de la France, et les autres. Fin juillet, Bruxelles a accepté de supprimer les droits de douane sur les produits manufacturés américains contre l'imposition d'un taux ramené à 15 % sur ses exportations aux Etats-Unis, y compris sur les vins et spiritueux. « L'UE n'a pas tiré profit de la taille de son marché pour mieux négocier, elle s'est comportée comme si elle était un petit pays », regrette Isabelle Méjean, professeure d'économie à Sciences Po. « Elle n'a pas utilisé tous les leviers de négociation à sa disposition, renchérit Julian Hinz, économiste à l'Institut Kiel et professeur à l'université allemande de Bielefeld. Elle aurait pu menacer de restreindre les exportations de produits stratégiques comme les machines d'ASML utilisées dans la fabrication des puces électroniques. »

La Chine, elle, a choisi de riposter, quitte à déclencher une escalade tarifaire qui a fait grimper les droits de douane américains jusqu'à 145 % en mai. Depuis, Washington et Pékin ont désamorcé les tensions, ramenant les taxes à 30 % pour les Etats-Unis et à 10 % pour la Chine, tout en prolongeant la trêve commerciale jusqu'au 10 novembre. Pékin a employé une arme redoutable : la restriction aux exportations de minerais utilisés dans les batteries ou dans les puces électroniques, dont elle a le quasi-monopole dans son raffinage.

Malgré ces soubresauts, le commerce mondial a, six mois après le « Liberation Day », mieux résisté que prévu, avec une croissance de 0,9 % attendue en 2025 par l'OMC, qui, en avril, ne tablait que sur 0,2 %. Mais il est encore difficile de mesurer les conséquences de long terme, notamment sur la nouvelle géographie du commerce mondial. D'abord parce qu'aucun précédent historique ne permet de s'y référer : dans les années 1930, en plein apogée du protectionnisme, l'économie mondiale ne ressemblait pas à celle d'aujourd'hui, notamment parce que les échanges de services ont pris beaucoup d'essor depuis. Ensuite parce que la nouvelle architecture mondiale des taxes douanières est encore en construction : les négociations Chine - Etats-Unis ne sont pas terminées et des taxes pourraient encore être relevées. M. Trump a notamment ciblé, fin août, les économies régulant le secteur de la tech, dont l'UE, qui pourraient se voir infliger de nouvelles taxes.

Enfin, il est difficile de savoir si les droits de douane feront chuter les importations américaines. « *Si les entreprises étrangères sont plus nombreuses à construire des usines aux Etats-Unis, elles devront aussi acheter des matières premières ou des pièces détachées, qui seront, au moins en partie, importées* », remarque Julian Hinz. Seule certitude : Washington a détruit le système multilatéral mis en place après la seconde guerre mondiale, fondé sur des règles communes, dont la principale, dite « de la clause de la nation la plus favorisée », garantit les mêmes droits de douane à tous, sans discrimination. Non seulement les Etats-Unis ont renoncé à ce sacro-saint principe, mais ils contraignent le reste du monde à y renoncer également. « *En signant l'accord avec Washington, qui n'est pas conforme aux règles de l'OMC, Bruxelles participe à la fragilisation du système multilatéral* », observe M^{me} Méjean.

Le commerce mondial a perdu des règles stables qui offrent de la visibilité aux investisseurs. M^{me} Méjean rappelle qu'avec l'entrée de la Chine dans l'OMC, au début des années 2000, les droits de douane mis en place par les Etats-Unis n'ont pas beaucoup diminué, mais ils ont cessé d'être imprévisibles, puisqu'ils étaient fixés chaque année par le Congrès américain, ce qui a favorisé les investissements étrangers dans la puissance asiatique.

Faut-il s'attendre pour autant à un recul de la mondialisation, grâce à laquelle 1,5 milliard d'habitants sont sortis de l'extrême pauvreté au cours des quarante dernières années ? Ngozi Okonjo-Iweala, la directrice générale de l'OMC, s'inquiète des « *signes d'une fragmentation du commerce mondial* » dans le rapport annuel de l'institution publié en août. Neil Shearing, le chef économiste du cabinet Capital Economics, estime, dans son livre *The Fractured Age* (« le temps des fractures », John Murray Business, non traduit), que deux mondialisations vont se superposer : celle du libre-échange qui va se poursuivre pour les produits à faible valeur ajoutée, comme les jouets, et celle, compartimentée, où les échanges de technologies seront soumis à de nombreuses restrictions. L'économie ne se démondialise pas, elle se fragmente.

Ces entreprises dont les développeurs travaillent en Lettonie

TRAVAIL La Poste comme Swisscom délocalisent des emplois informatiques hors de Suisse, apprenait-on récemment. Un procédé qui n'est pas nouveau mais qui tend à se renforcer depuis la pandémie, non sans amener certaines questions et défis

JULIE EIGENMANN

La délocalisation de métiers de l'informatique à l'étranger devient-elle toujours plus fréquente en Suisse? Fin septembre, CH Media révélait que de nombreux emplois informatiques de Swisscom devraient être délocalisés: entre 1000 et 1400 collaborateurs devraient à moyen terme être employés aux Pays-Bas et en Lettonie, contre 600 à 800 actuellement. Plus tôt le même mois, Tamedia révélait que La Poste prévoit de supprimer 200 postes de travail pour les transférer au Portugal, mais sans licencier, selon l'entreprise.

Optimisation des coûts et pénurie de personnel

A l'image de ces deux sociétés, la délocalisation de postes dans l'IT (technologies de l'information, soit l'informatique) vers l'étranger semble connaître une accélération. «Les professions axées sur le support IT ou les infrastructures sont moins recrutées, d'autant moins qu'ils sont plus souvent délocalisés, vers l'Europe de l'Est par exemple, depuis la pandémie et les possibilités de travail à distance», confiait récemment au *Temps* Jordan Cajot, directeur commercial technologie et transformation pour le cabinet de recrutement Robert Walters Suisse.

Délocaliser des postes en informatique n'est cependant pas fondamentalement nouveau. David Raedler, avocat au barreau, spécialisé en droit du travail et en protection des données, a vu plusieurs entreprises procéder ainsi ces dernières années, pour des tâches liées à l'informatique ou au marketing. «Mais il est moins courant qu'il s'agisse d'entreprises publiques ou parapubliques», commente-t-il.

Véronique Kämpfen, directrice de la communication de la Fédération des entreprises romandes à Genève, voit aussi depuis des années des entreprises déléguer à l'étranger certaines activités, dans l'informatique ou les

ressources humaines. «Cela indique notamment un manque de personnes formées dans certains domaines, souligne-t-elle. Ce choix se fait pour une question de disponibilité de main-d'œuvre ainsi que de coûts.»

C'est peu ou prou ce que défend La Poste, qui dit depuis 2023 réagir avec son nouveau site à Lisbonne à la pénurie de personnel qualifié dans l'informatique. Les considérations économiques et la pression croissante exercée par les coûts jouent également un rôle. Ces dernières années, La Poste a créé plus de 250 postes informatiques en Suisse, où la grande majorité des emplois dans ce domaine continuent d'être pourvus, développe toutefois la société, qui indique avoir ouvert en 2024 un nouveau site informatique à Lausanne. Elle rappelle financer l'ensemble de ses prestations avec ses propres recettes et ne recevoir aucune subvention.

La décision de Swisscom semble portée par des considérations similaires, avec des postes concernés principalement dans le développement informatique. «L'optimisation des coûts reste un thème central, indique l'entreprise, qui souligne aussi que le projet de délocalisation sera géré par le biais de fluctuations naturelles, dans la mesure du possible. La part des collaborateurs dans ces centres représentera jusqu'en 2027 moins de 10% des effectifs de Swisscom Suisse. L'entreprise a créé des centres DevOps à Riga (Lettonie) et Rotterdam (Pays-Bas) il y a plusieurs années déjà. «Ils permettent un accès flexible à des spécialistes qualifiés tout en renforçant la compétitivité de l'entreprise», indique la

société, qui précise: «Les salaires dans les centres à l'étranger sont adaptés aux conditions locales. Swisscom a été récompensée à Riga comme l'un des employeurs les plus équitables.»

Du côté des syndicats, on voit ce phénomène d'un très mauvais œil. «Les collaborateurs informatiques en Suisse subissent une pression sur les coûts», déplore Dominik Fitze, porte-parole pour le secteur TIC, qui craint aussi des licenciements. «Dans le cas des entreprises proches de la Confédération, il ne faut toutefois pas

«Ce choix se fait pour une question de disponibilité de main-d'œuvre ainsi que de coûts»

VÉRONIQUE KÄMPFEN, DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION DE LA FÉDÉRATION DES ENTREPRISES ROMANDES À GENÈVE

seulement tenir compte des arguments économiques, mais aussi des intérêts sociaux et sécuritaires, insiste-t-il. L'externalisation du savoir-faire et des compétences clés à l'étranger comporte des risques considérables, comme la fuite des connaissances qui affaiblit la capacité d'innovation et la compétitivité à long terme. L'externalisation des emplois informatiques à l'étranger est une mauvaise voie, qui met gravement en péril l'avenir de la place économique suisse.»

LICENCIEMENTS

Quel droit du travail?

La délocalisation pose certaines questions, notamment en matière de droit du travail. Mais licencier en Suisse dans le cadre d'une délocalisation n'est pas abusif en tant que tel. En revanche, selon le nombre de personnes impactées et l'établissement affecté, les règles relatives au licenciement collectif peuvent s'appliquer, indique l'avocat David Raedler. Quant au statut des nouveaux travailleurs à l'étranger, il dépend du modèle choisi par l'organisation. «Bien souvent, la société mandate une entreprise sur place qui emploie elle-même des collaborateurs. Dans ce cas, ils ne sont pas soumis à un contrat de travail suisse, limitant ainsi à son égard l'essentiel des risques légaux en droit du travail.» ■ J. E.

La délocalisation peut par ailleurs représenter un défi de coordination et de collaboration entre la Suisse et l'étranger. Que Swisscom nuance: «Nous mettons en œuvre des modèles de travail modernes et flexibles, tout en maintenant des standards élevés de coordination. Les directives internes assurent une intégration fluide des collaborateurs, quel que soit leur lieu de travail.» Du côté de La Poste, on assure que «la collaboration entre nos spécialistes informatiques en Suisse et au Portugal se passe très bien. Nos collègues de Lisbonne sont étroitement intégrés à nos activités en Suisse.»

Des «coûts de coordination plus élevés»

Lorsqu'une activité est complètement externalisée, la coordination entre la Suisse et l'étranger s'avère souvent plus simple, remarque David Raedler, mentionnant un possible ressentiment, des problèmes de langue ou de temporalité lorsque l'équipe est éclatée entre plusieurs pays.

«On peut douter que les économies réalisées grâce à la baisse des salaires compensent les coûts de coordination plus élevés», avertit ainsi Dominik Fitze de Syndicom. «Tout dépend des tâches, certaines peuvent se faire facilement à distance, estime pour sa part Véronique Kämpfen de la FER Genève. Il peut parfois y avoir des retours de balancier vers la Suisse, si la délocalisation pose problème en matière de culture d'entreprise, par exemple.»

C'est qu'entre deux pays, la question de la culture d'entreprise se pose d'autant plus. Ariane Curdy en sait quelque chose: elle intervient dans les organisations avec sa société CTRL Culture Relations pour développer des compétences interculturelles. «Des différences organisationnelles, notamment, peuvent se faire sentir entre collaborateurs de diverses nationalités qui travaillent au même endroit. A distance, la problématique se renforce.»

Il s'agit donc selon elle d'anticiper les différences, notamment en rendant explicites les attentes de part et d'autre. «On part souvent de l'idée qu'un même métier signifie des paramètres identiques. Mais ce n'est pas forcément le cas.» ■



Le projet se veut accessible aux individus comme aux groupes et ne nécessite ni conditions de revenus ni justificatif. La seule obligation est de participer à une soirée de présentation. (GENÈVE, 1ER OCTOBRE 2025/ÉRIC ROSET)

Une première caisse alimentaire solidaire est née à Genève

ENTRAIDE Cotiser chaque mois à hauteur de ses moyens et bénéficier en retour d'une somme à dépenser pour ses achats de nourriture: un collectif associatif et citoyen expérimente le principe jusqu'en décembre 2026

NINA SCHRETR

La première caisse alimentaire et solidaire de Suisse a vu le jour hier, et c'est dans le canton de Genève qu'elle a pris forme. Ses membres versent une cotisation mensuelle du montant de leur choix, et bénéficient en retour de 150 «radis» – une monnaie virtuelle équivalente à des francs – à dépenser dans des lieux partenaires grâce à une application. La boulangerie des Grottes, La Fève de Meyrin, L'Affaire TourneRêve, ou encore la Ferme de Budé comptent parmi les 13 structures partenaires. L'approche se veut aussi solidaire que durable, et vient d'être saluée par la bourse cantonale du développement durable le 29 septembre.

«On essaie de mettre en œuvre le droit à l'alimentation inscrit en 2023 dans la Constitution genevoise», explique Léa Winter, membre de la coordination de la Calim et de FIAN Suisse – l'une des six associations qui ont porté le projet, aux côtés du Mouvement pour une agriculture paysanne et citoyenne (MAPC), le Réseau filière alimentaire, ou encore le réseau de l'économie sociale et solidaire Après-GE.

Alors qu'une loi d'application est en cours d'élaboration, la Calim prend racine dans une réflexion plus large sur la sauvegarde des savoir-faire paysans, l'accès à une alimentation choi-

sie et de qualité, ou encore les enjeux de santé publique.

Si le terme de «caisse» peut évoquer l'aide alimentaire, la Calim s'en distingue radicalement, clarifie Léa Winter: «Les membres ont un rôle actif: ils choisissent ce qu'ils achètent et peuvent rejoindre les comités citoyens de Meyrin ou des Pâquis, qui se réunissent chaque mois pour décider de la gestion du projet, par exemple les lieux partenaires.» «C'est une dimension démocratique propre à ce type de projet», assure Sabine Bally, également de la coordination. Et de souligner la vocation universelle du projet: accessible aux individus et aux groupes, le dispositif ne nécessite ni conditions de revenus, ni justificatif. Seule obligation: participer à l'une des soirées de présentation – les prochaines auront lieu le 16 octobre à Meyrin et le 28 octobre aux Pâquis.

Inscriptions encore ouvertes

Un montant de cotisation recommandée est proposé, sur la base des pratiques d'achats (choix des marques les moins chères, par exemple) et des revenus (par exemple, 60 francs par mois pour un salaire minimum). Le reste du financement est assuré par les bailleurs publics (les villes de Genève et de Meyrin notamment, ainsi que le canton) et privés.

Courant jusqu'en décembre 2026, l'expérimentation peut accueillir 400 personnes, en priorité de Meyrin et des Pâquis – les inscriptions sont encore ouvertes. Elle s'inspire des initiatives françaises en cours. Un sociologue notait d'ailleurs pour *Le Temps* que la caisse alimentaire de Montpellier avait constitué un tournant majeur pour des

publics précaires dans leur rapport à leur assiette, grâce au libre arbitre et au système de gouvernance.

Créer une dynamique de quartier

D'ailleurs, quel est le profil des 207 inscrits genevois? «Nous avons fait le choix de ne pas être intrusifs dans le formulaire d'inscription», répond Léa Winter, qui souligne la préparation avec l'Université de Genève d'un questionnaire porté sur le profil socioéconomique. Grâce aux venues dans les maisons de quartier et au bouche-à-oreille, des personnes en situation de précarité compteraient parmi les inscrits, et pas seulement celles qui sont soucieuses de l'environnement ou de l'économie locale. Sabine Bally illustre: si 20% des membres contribuent davantage à la caisse, deux tiers des inscrits verseraient moins que la cotisation recommandée, ce qui peut dénoter leurs difficultés économiques.

Quant au risque de démotiver certains publics avec une soirée de présentation impérative, les organisateurs soulignent l'importance de la proximité et de l'échange, afin de créer une dynamique de quartier. «La Calim est bien plus qu'un mécanisme d'achat», conclut Sabine Bally. Elle propose des soirées rencontres, réfléchit à la structuration de l'offre paysanne et soutient les structures existantes, par exemple en facilitant l'installation d'une productrice au marché des Pâquis.» Le projet aurait déjà rempli ses objectifs de fin d'année avec plus de 200 membres et 50% de financement par les cotisations. Et d'autres communes seraient déjà intéressées. ■

Die SVP erreicht einen neuen Rekordwert

Tamedia-Wahlumfrage Die Volkspartei wächst und wächst, während ihre gesamte Konkurrenz an Boden verliert. Am stärksten trifft es die Freisinnigen, die auf den vierten Platz zurückfallen – knapp hinter der Mitte.



Mit alten Waffen zu neuen Siegen: Marcel Dettling SVP steuert auf ein neues Allzeithoch hin. Foto: Martial Trezzini (Keystone)

Iwan Städler

Welch ein Triumph für die SVP! Würde heute gewählt, käme sie laut der neusten Umfrage von Tamedia und «20 Minuten» auf einen Wähleranteil von 29,8 Prozent. Kann die Volkspartei dieses Resultat bei den nächsten Wahlen im Herbst 2027 bestätigen, erreicht sie ein neues Allzeithoch. Dann bricht sie nämlich ihren eigenen Rekord von 2015.

Damals erreichte die SVP 29,4 Prozent – so viel wie noch keine andere Partei seit Einführung der Proporzwahlen 1919. Nach einem vorübergehenden Taucher in den Wahlen vier Jahre danach (25,6 Prozent) legt sie seither wieder zu. 2023 kam sie auf 27,9 Prozent. Jetzt vermag sie sich gemäss unserer Umfrage nochmals zu steigern – um 1,9 Prozentpunkte.

Streng genommen liegt dies im Fehlerbereich von plus/minus zwei Prozent. «Aber es ist ein Hinweis auf eine Tendenz nach oben», sagt Lucas Leemann, der die Umfrage zusammen mit seinem Institut Leewas für Tamedia und «20 Minuten» durchgeführt hat. Daran nahmen 14'755 Be-

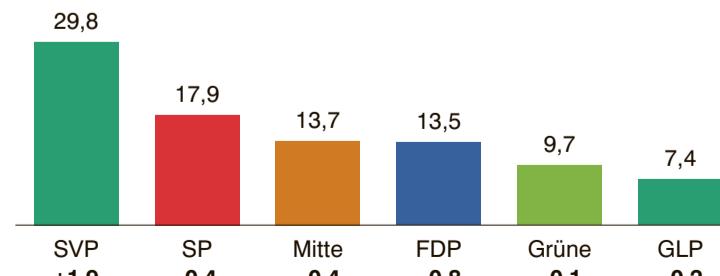
fragte teil. Ihre Daten wurden nach demografischen, geografischen und politischen Variablen modelliert.

Brisant für Bundesratswahl

Die SVP ist die einzige Partei, die zulegt. Alle anderen verlieren – am meisten die FDP, am wenigsten die Grünen und die GLP. Auch hier sollte man eher auf die Tendenzen achten als auf die genauen Zahlen hinter dem Komma.

SVP im Aufwind – Mitte vor FDP

Wähleranteile der Parteien gemäss aktueller Wahlabsicht in Prozent; unten Veränderung zu Wahlen 2023



14'775 Befragte am 16. und 17. September 2025.

Max. Fehlerbereich: +/- 2,0 Prozentpunkte.

Grafik: is. / Quelle: LeeWas GmbH

Besonders interessant ist das Duell zwischen der Mitte und der FDP. Hier zeigt sich, dass die Mitte die Freisinnigen überholen und zur drittgrössten Kraft werden könnte. Zu diesem Ergebnis kam vor einem Jahr auch eine Sotomo-Umfrage. Als Folge davon würden die Freisinnigen auf den vierten Platz zurückfallen.

Das istbrisant für die Bundesratswahlen. In der Landesregierung belegen nämlich die drei

grössten Parteien traditionell je zwei Sitze, während sich die vierte Kraft mit einem Sitz begnügen muss. Fällt die FDP im Oktober 2027 tatsächlich zurück, müsste sie in dieser Logik einen Bundesratssitz an die Mitte abtreten.

Konstantes Politmarketing

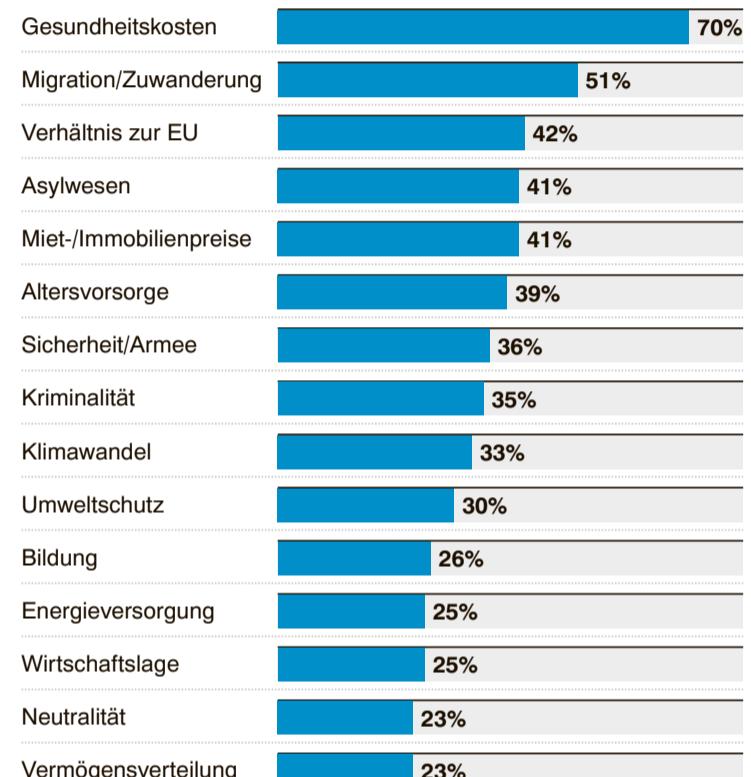
Warum aber verlieren die Freisinnigen gemäss unserer Umfrage? «Zum einen nimmt man sie trotz Präsidentenwahl wenig war», sagt Leemann. «Am ehesten fällt die FDP derzeit dadurch auf, dass sie in der EU-Frage gespalten ist.» Das schade ihr. Denn man wolle von Parteien wissen, wo sie in wichtigen Fragen stehen, so der Politologe. «Die FDP weiss dies betreffend die EU-Verträge aber immer noch nicht.»

Und warum siegt die SVP? «Weil bei ihnen eben klar ist, wo sie stehen», erklärt Leemann. Mit ihrem konstanten Politmarketing würde sie ihre Positionen ständig wiederholen.

Schaut man sich die drängendsten Probleme der Befragten an, wird die SVP in zwei der drei wichtigsten Themen als

Gesundheitskosten – das mit Abstand drängendste Problem

Frage: «In welchen Bereichen liegen für Sie die drängendsten Probleme?» Mehrere Antworten möglich.



14'775 Befragte am 16. und 17. September 2025.
Max. Fehlerbereich: +/- 2,0 Prozentpunkte.

Grafik: is. / Quelle: LeeWas

Antworten möglich waren, übersteigt die Summe 100 Prozent.

Bemerkenswert ist, wie stark das Europa-Thema bei den Befragten an Bedeutung gewonnen hat. Vor zwei Jahren wurde es nur von 28 Prozent als drängendes Problem genannt, jetzt sind es 42 Prozent, wodurch das Verhältnis zur EU in die Top 3 hochgerückt ist. Auch die Miet- und Immobilienpreise sind auf der politischen Agenda nach oben gerutscht (plus 9 Prozent).

Auf der anderen Seite gewichten die Befragten den Klimawandel weniger stark (minus 8 Prozent). Hier zeigen sich grosse Differenzen zwischen den Parteien: Während der Klimawandel bei den Grünliberalen und den Grünen ganz oben auf der Problemstufenkala rangiert, schafft er es bei der Mitte, der FDP und der SVP nicht in die Top 5.

Die beiden grünen Parteien werden in diesem Thema denn auch als am kompetentesten erachtet. Bei Miet- und Immobilienpreisen ist es die SP. Und bei der Altersvorsorge teilen sich die SP und die Mitte den Spitzensitz.

Bei der Mitte, der FDP und der SVP schafft es der Klimawandel nicht mehr in die Top 5 der Problemstufenkala.

Le second œuvre sous pression

IMMOBILIER La fin de la valeur locative promet une course à la rénovation avant l'échéance de 2028. Entre pénurie de main-d'œuvre et risque accru de travail au noir, le secteur se prépare à des années sous haute tension

ALEXANDRE BEUCHAT

L'abolition de la valeur locative, acceptée par le peuple dimanche dernier, ouvre une période d'incertitude pour les artisans du second œuvre. D'ici à 2028 au plus tôt, les propriétaires qui habitent leur logement ne pourront plus déduire leurs frais d'entretien sous réserve de mesures spécifiques de la part des cantons. De quoi inciter de nombreux ménages à avancer leurs projets de rénovation afin de profiter une dernière fois des avantages fiscaux. Mais dans un secteur déjà fragilisé par la pénurie de main-d'œuvre, cette course aux rénovations soulève des inquiétudes.

Poussée de dernière minute

«Ce changement de système devrait déclencher à court terme un boom des rénovations», estiment dans une analyse les experts d'UBS. Les investissements dans l'entretien des biens immobiliers deviendront à l'avenir plus coûteux de 20 à 30%. De plus, l'incitation à regrouper les rénovations ou à privilégier des variantes plus coûteuses lors de petits travaux va disparaître.

«Un sprint intermédiaire dans les investissements de rénovation est attendu dès maintenant jusqu'à la suppression de l'ancien système fiscal; par la suite, la croissance devrait être plus faible que prévu», affirment les spécialistes d'UBS. La demande accrue risque d'allonger les délais, et tous les travaux souhaités pourraient ne pas être réalisés à temps.

Selon les experts de Raiffeisen, un tel boom de dernière minute, à l'instar de celui observé après l'initiative sur les résidences secondaires en 2012, pourrait fortement solliciter les artisans et entraîner une hausse des prix. Cependant, à long terme, les incitations fiscales pour les travaux d'entretien vont diminuer, ce qui pourrait entraîner une baisse des investissements dans le secteur de la construction.

«Le résultat des votations va certainement pousser les propriétaires à rénover leurs biens avant 2028», estime Laurent Zurmühle, président de SuisseTec Neuchâtel, la faïtière du second œuvre. «Dans mon entreprise, les rénovations représentent déjà environ 30% du chiffre d'affaires», précise celui qui est aussi le directeur de

Hildenbrand & Cie, à Saint-Blaise, entreprise spécialisée dans les installations sanitaires et la tuyauterie industrielle.

Goulets d'étranglement

Face à ce probable bond de la demande, «notre principal défi est le renouvellement de la main-d'œuvre. Il est essentiel de continuer à former la relève et de s'assurer que ces jeunes talents restent actifs dans nos secteurs par la suite», souligne Laurent Zurmühle. Sans main-d'œuvre quali-

Pour les syndicats, il y a urgence à revaloriser les métiers de l'artisanat. «Notre système de formation duale est envoyé à l'étranger. Nous disposons d'un partenariat social qui fonctionne, mais il doit produire des résultats tangibles au-delà des beaux discours», affirme Yannick Egger, responsable du secteur des arts et métiers chez Unia. La situation actuelle est une opportunité de renforcer les conditions-cadres garanties par les conventions collectives de travail.»

«Beaucoup d'entreprises pourraient se lancer uniquement par appât du gain et disparaître rapidement»

GRÉGORY CLOT, DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE CLOT SA

fiée, il sera impossible de respecter les délais liés à la transition énergétique et au boom attendu des rénovations. De plus, un travail important de contrôle devra être assuré par les différentes instances, car nous savons que la forte demande attire parfois des artisans de toutes sortes».

Le secteur de la construction se trouve dans l'expectative, surpris par l'ampleur du résultat. «Nous craignons des goulets d'étranglement. Le danger est que les entreprises locales ne parviennent pas à absorber la demande, laissant ainsi le champ libre à des sociétés étrangères», indique Nicolas

Rufener, directeur de Constructionromande. Celui qui est également secrétaire général de la Fédération genevoise des métiers du bâtiment (FMB) ajoute: «Nous allons collaborer avec les autorités cantonales afin de mettre en place des dispositifs d'incitations fiscales, même si nous ignorons encore comment, et si cela sera effectivement réalisé.»

Gare aux arnaques!

Porte-parole de la Fédération des entrepreneurs vaudois (FVE), Nicolas Tripet rappelle que le travail au noir est déjà un problème dans le second œuvre. «La fin programmée de la déductibilité des travaux d'entretien et la limite de l'enveloppe dévolue aux rénovations créent un double appel d'air qui nous inquiète». Pour contrer le phénomène, la FVE mise sur deux leviers: la promotion de la carte professionnelle – qui pourrait être rendue obligatoire pour les marchés publics – et la sensibilisation des particuliers à engager des artisans membres d'associations professionnelles.

Les arnaques aux rénovations sont déjà fréquentes au printemps, ciblant surtout les personnes âgées. Des chantiers non conformes réalisés par des travailleurs non déclarés peuvent coûter très cher et laisser les victimes sans possibilité de recours. «Ces entreprises voyous, souvent de passage, font fi de la sécurité et fraudent le paiement de la TVA et des prestations sociales», fusille Nicolas Tripet, qui appelle à une collaboration étroite avec les responsables politiques pour protéger l'emploi et garantir des rénovations déclarées. «Beaucoup d'entreprises pourraient se lancer uniquement par appât du gain et disparaître rapidement», redoute Grégory Clot, directeur de l'entreprise Clot SA dont le siège se trouve à Bussigny (VD). Active dans le domaine de la peinture et la plâtrerie, la firme compte une centaine d'employés. «Notre secteur est déjà le plus touché par le travail au noir, et le phénomène risque de s'aggraver si les contrôles ne sont pas renforcés. A titre personnel, je refuse d'embaucher davantage pour répondre à la demande si c'est pour devoir licencier en 2028. Cela ne correspond pas à ma conception d'un entrepreneuriat responsable.» ■

Die grosse Preisfrage

Bundesrat Cassis verspricht Transparenz über mögliche Gegenmassnahmen der EU bei ablehnenden Volksentscheiden.

Kari Kälin

Es ist die grosse Preisfrage in der Europapolitik: Welche sogenannten Ausgleichsmassnahmen verhängt die EU, wenn die Schweiz sich weigert, Brüsseler Recht zu übernehmen? Wie schmerhaft fällt die Strafe aus, wenn das Volk bei einer Abstimmung Nein sagt? Die neuen EU-Verträge befinden sich derzeit in der Vernehmlassung. Eine Antwort auf die Preisfrage enthalten sie nicht.

Jetzt hat Aussenminister Ignazio Cassis die Katze aus dem Sack gelassen. In einem Interview mit der «NZZ am Sonntag» sagte der FDP-Bundesrat, die Schweiz werde mit der EU im Austausch sein über mögliche Ausgleichsmassnahmen: «Bei einer Volksabstimmung werden wir der EU vorher klar sagen, dass sie uns erklären muss, mit welchen Schritten von ihrer Seite her zu rechnen ist.» Und: «Wie bei jeder Abstimmung würde der Bundesrat ausführen, was die Konsequenzen eines Ja oder Nein sind.» Mit anderen Worten: Die Stimmhörgerinnen und Stimmhörger sollen wissen, welche Sanktionen drohen, bevor sie eine EU-Regulierung verwerfen.

Pfister schlug Bussenpreisschild vor

Im Kern geht es bei dieser Thematik um den sogenannten Mechanismus zur Streitbeilegung, also um institutionelle Fragen. Ein paritätisches Schiedsgericht kann Ausgleichsmassnahmen verhängen, falls sich die

Schweiz gegen eine Übernahme von EU-Recht sperrt. Dabei ist die Auslegung des Europäischen Gerichtshofs verbindlich. Betroffen sind die bestehenden Binnenmarktabkommen, zu denen neu auch Abkommen in den Bereichen Strom und Lebensmittelsicherheit zählen.

Wenn die Schweiz zum Beispiel das Abkommen zur Personenfreizügigkeit verletzt, kann die EU auch mit Gegenmassnahmen in anderen Binnenmarktabkommen kontern, etwa bei den technischen Handelshemmrisiken.

Die Streitbeilegung tangiert die direkte Demokratie, weil das Volk unter dem Damokles-Schwert nicht näher definierter Ausgleichsmassnahmen zur Urne gegeben wird. Im März präsentierte Nationalrat Gerhard Pfister, damals noch Mitte-Präsident, an einem Anlass in Schüpfheim LU eine Idee, wie man das strittige Thema adressieren könnte. Sie ähnelt dem Vorschlag von Cassis, mit einem wesentlichen Unterschied: Die EU gibt im Vorfeld einer Volksabstimmung bekannt, welche Ausgleichsmassnahmen sie nach einem Nein ergreift. Diese sind aber ausschliesslich finanzieller Natur. Es wäre also eine Art Bussenpreisschild gewesen.

Pfister kritisiert, der Bundesrat habe im Verhandlungsmandat nichts wissen wollen von einem solchen Mechanismus, der Transparenz schafft über die Folgen eines Neins. Wenn sich jetzt nichts mehr ändere, werde der Bundesrat im Abstimmungsbüchlein weiter-



Der Umgang mit Europa als Gratwanderung: Aussenminister Ignazio Cassis bei einem Besuch in Brüssel am 24. Juni. Bild: Olivier Matthys/EPA

hin nur sagen können, dass die EU Ausgleichsmassnahmen ergreife – aber nicht welche.

Kein gutes Haar an Cassis' Interviewaussagen lässt der Luzerner SVP-Nationalrat Franz Grüter: «Sie sind an Unterwürfigkeit kaum zu überbieten. Der Bundesrat bittet die EU, vor einer Abstimmung zusagen, wie viele Ohrfeigen sie uns nachher verteilt.» Aussenpolitiker Grüter findet: Der Bundesrat hätte solche Regeln zur Streitbeilegung niemals akzeptieren dürfen. Die Eigenständigkeit der Schweiz werde in wichtigen wirtschaftlichen und sozialen Fragen beurteilt. Grüter spricht von einem «klassischen Kolonialvertrag». Die Gegenpartei könne final und bindend darüber entscheiden, was in der Schweiz gelte und was nicht.

Nationalrat Eric Nussbaumer (SP/BL), grosser Befürworter der weiterentwickelten EU-Verträge, reagiert freundli-

cher auf die jüngste Wortmeldung des Aussenministers – und hält es für möglich, dass die EU der Schweiz mögliche Ausgleichsmassnahmen bereits vor einer allfälligen Volksabstimmung kommuniziert.

Nussbaumer: «Die EU wird nicht pokern»

Nussbaumer kann sich zwei Szenarien vorstellen, bei denen die EU reagiert. Erstens: Der Bundesrat erklärt der EU von sich aus, dass er eine Rechtsentwicklung nicht übernimmt. Zweitens: Das Parlament und/oder das Volk lehnen eine solche ab. Nussbaumer geht davon aus, dass die EU im ersten Fall schärfer reagieren würde – also dann, wenn der Bundesrat quasi auf direktem Weg zum Rosinenpicker und nicht von sich aus einen Ausgleich im Vertragswerk präsentieren würde.

Im Streitbeilegungsmechanismus erkennt Nussbaumer

aber Vorteile: «Die bilateralen Verträge werden nicht als Ganzes infrage gestellt.» Und was sagt er zum Einwand, dass die EU vor einer Abstimmung den Preis für ein Nein mit extra-scharfen Massnahmen in die Höhe treiben könnte?

«Die EU wird nicht pokern, die EU-Staaten, insbesondere unsere Nachbarn, wollen ein stabiles Verhältnis, sonst hätten sie der Schweiz dieses massgeschneiderte Paket nie angeboten.» Komme es dennoch zu ungerechtfertigten Ausgleichsmassnahmen, so könne die Schweiz immer noch das paritätische Schiedsgericht anrufen. «Dieses kann die Ausgleichsmassnahmen zwar nicht stoppen, aber sie müssen verhältnismässig sein.»

Das Aussendepartement (EDA) teilt diese Einschätzung. Das neue Streitbeilegungsverfahren bringe Rechtssicherheit und vermeide Willkür, sagt Sprecherin Elisa Raggi. Zwar sei ein Austausch zu eventuellen Ausgleichsmassnahmen vor Abstimmungen nicht explizit in den institutionellen Regeln vorgesehen. Im Gemischten Ausschuss des betreffenden Abkommens könnten die Schweiz und die EU das aber thematisieren.

Sprecherin Raggi betont: Die EU kann erst Ausgleichsmassnahmen ergreifen, nachdem das Schiedsgericht eine Vertragsverletzung festgestellt hat. Drei Monate nach Mitteilung der Massnahmen würden sie in Kraft treten – falls sich im Gemischten Ausschuss nicht doch noch eine einvernehmliche Lösung findet.

Und zu guter Letzt könnte die Schweiz immer noch das Schiedsgericht anrufen. «Dieses System stellt sicher, dass allfällige Ausgleichsmassnahmen der Schweiz keinen unverhältnismässigen Schaden zufügen», so die EDA-Sprecherin.

Les relations avec l'Union européenne, dans le top 3 des inquiétudes des Suisses

Sondage La problématique européenne se hisse en tête des principales préoccupations de la population. Les coûts de la santé restent toutefois indétrônable, suivis de l'immigration. Analyse.

Delphine Gasche Berne

Le nouveau paquet d'accords avec l'Union européenne (UE) déchaîne les passions. Mais aussi les inquiétudes, comme le montre la dernière enquête Tamedia (*éditeur de ce contenu*). Quelque 42% des sondés considèrent désormais la relation avec Bruxelles comme l'un des problèmes les plus urgents à résoudre du pays. La préoccupation grimpe ainsi de plus d'une dizaine de points depuis le précédent pointage en octobre 2023 et décroche la 3^e place du podium.

Le sondage n'explique pas les raisons de cette inquiétude, mais on les devine aisément. Les opposants au paquet d'accords craignent une soumission de la Suisse à l'UE et une immigration de masse. Les partisans redoutent une perte de prospérité faute d'accès à un marché commun avec notre principal partenaire économique, surtout dans une période instable au niveau mondial avec l'instauration de droits de douane exorbitants aux États-Unis. Quand on additionne les uns aux autres, on arrive à ce score élevé.

Les coûts de la santé en tête

La principale inquiétude des Suisses reste toutefois les coûts de la santé. Et de loin. Tout juste 70% des personnes interrogées les considèrent comme le problème à résoudre avec un grand P. Les hausses constantes des primes et l'absence de solutions politiques concrètes jouent clairement un rôle dans ce classement.

Le sujet perd cependant du terrain. En octobre 2023, 75% des sondés les plaçaient en tête de leurs préoccupations. Et les sympathisants de tous les partis les rangeaient dans le top 3 de leurs priorités. Ce n'est plus le cas. Les coûts de la santé restent l'inquiétude numéro un – quoique dans une proportion plus faible – chez les électeurs du PS (74% contre 83% en 2023), du Centre (77% contre 80%) et des PLR (68% contre 73%). Ils se font doubler par le changement climatique chez les Vert'libéraux. Et se maintiennent en troisième position (59% contre 68%) chez les Verts.

À l'UDC, ils tombent du podium. Les sympathisants du parti conservateur s'inquiètent surtout pour l'immigration (86%), le système d'asile (76%) et la criminalité (66%). Trois thématiques



La complicité entre l'ancienne présidente de la Confédération Viola Amherd et la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, ici en décembre 2024, n'a pas suffi pour rassurer les Suisses. Keystone

Les quinze principales préoccupations des Suisses

Les résultats du sondage permettent de dresser une liste des problèmes que la population considère comme les plus urgents. Pour chaque point, le pourcentage de personnes qui se sentent concernées:

1. Coûts de la santé (70%)
2. Migration/Immigration (51%)
3. Relations avec l'UE (42%)
4. Prix des loyers et de l'immobilier (41%)
5. Système d'asile (41%)
6. Prévoyance vieillesse/Retraites (39%)
7. Sécurité/Armée (36%)
8. Criminalité (35%)
9. Changement climatique (33%)
10. Protection de l'environnement (30%)
11. Système éducatif (26%)
12. Situation économique (25%)
13. Approvisionnement en énergie (25%)
14. Répartition des richesses (23%)
15. Neutralité (23%)

mises en avant par le parti, à travers ses initiatives «Pas de Suisse à 10 millions» et «Stop aux abus de l'asile».

Le score canon de l'immigration chez les UDC, mais aussi chez les PLR et dans une moindre mesure les Centristes, lui permet de se hisser à la 2^e place du classement. Près d'un Suise sur deux s'inquiète de ses conséquences.

Moins d'inquiétudes pour les retraites

Résultat plus étonnant: la prévoyance vieillesse chute de la 2^e à la 6^e place. Moins de 40% des sondés la placent en tête de leur préoccupation contre 54% deux ans plus tôt. L'acceptation de la 13^e rente AVS y est sûrement pour quelque chose, les Suisses jugeant s'être accordé une bouffée d'air.

Les prix des loyers et de l'immobilier suivent eux une tendance inverse et remontent de la 7^e à la 4^e place. Une progression plus modeste en pourcentage: 41% des sondés s'en inquiètent contre 38% préalablement. Il faut dire que la thématique a été fortement poussée sur le devant de la scène avec plusieurs votations sur la question.

De manière générale, on observe que plus un parti se profile et mène des votations sur une thématique, plus il est considéré comme compétent sur le sujet. Pour résoudre les problèmes des coûts de la santé, les sondés feraient le plus confiance au Centre (35%) et au PS (34%).

Depuis, Le Centre ne cache pas vouloir reconquérir un jour son deuxième siège.

D'après notre sondage, tous les autres partis perdent également du terrain dans des proportions diverses. À l'exception de l'UDC, qui progresse de 1,9 point pour tutoyer la barre des 30%.

La marge d'erreur étant de plus ou moins 2 points, toutes ces évolutions restent donc hypothétiques.

Les résultats dans les parlements cantonaux depuis 2023 dessinent cependant des tendances similaires. Le Centre affiche une stabilité à toute épreuve, alors que le PLR a perdu plus de dix sièges. À l'inverse, l'UDC fait un carton avec plus de 30 sièges gagnés.

La grande différence entre notre sondage et les premiers résultats dans les législatifs cantonaux concerne la gauche. Le PS a déjà obtenu plus de dix sièges supplémentaires et les Verts dévisent méchamment. Or, notre enquête montre le PS encore plus en recul que les Verts. (DGA)

Et sur les relations avec l'UE? La tendance est moins claire. C'est l'UDC – qui fait feu de tout bois contre le projet – qui est jugée la plus compétente. Mais seulement par 37% des sondés. Le Centre décroche quand même 35% des voix et le PLR 34%, alors qu'ils font plutôt profil bas sur la question.

Le Centre passerait devant le PLR

À deux ans des élections, voici les forces des partis

Sondage réalisé du 18 au 26 septembre 2025 auprès de 14'775 personnes de toute la Suisse (dont 3'766 Romands).

Parti	Intentions de vote (%) ▾	Variation par rapport à 2023
UDC	29,8%	1,9
PS	17,9%	-0,4
Le Centre	13,7%	-0,4
PLR	13,5%	-0,8
Les Verts	9,7%	-0,1
Autres	8,0%	0,0
Vert'libéraux	7,4%	-0,2

Marge d'erreur: ± 2%. L'enquête a été menée par «20 minutes» et Tamedia, en collaboration avec LeeWas.

Tableau: dhl; Source: LeeWas